



# COMMUNIQUE DE PRESSE

Grenoble, le 24 avril 2018

## Réaménagement de l'A480 et de l'échangeur du Rondeau : les partenaires financiers valident les réponses des maîtres d'ouvrage à la réserve et aux recommandations de la Commission d'enquête

Ce lundi 23 avril, le comité de pilotage du projet de réaménagement de l'A480 et de l'échangeur du Rondeau a réuni, sous la présidence de Lionel BEFFRE, Préfet de l'Isère, le Président du département de l'Isère, Jean-Pierre BARBIER, le Président de Grenoble-Alpes Métropole, Christophe FERRARI, ainsi que les deux maîtres d'ouvrage : Philippe NOURRY, Président Directeur Général d'APRR, et la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes.

Le comité de pilotage s'est félicité des suites données par les maîtres d'ouvrages, AREA et la DREAL, au rapport de la Commission d'enquête.

Cette dernière a émis le 12 mars dernier un avis favorable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) de ce projet, en l'assortissant d'une seule réserve, qu'AREA s'était engagée à lever : comme AREA l'a confirmé lors de ce comité de pilotage, la continuité des écrans phoniques en bordure de l'A480 au droit des établissements Eurotungstène et Point P. sera ainsi assurée.

Par ailleurs, les maîtres d'ouvrage ont, avec le concours des partenaires, répondu point à point à chacune des 17 recommandations, et notamment aux 4 que la Commission d'enquête avait plus particulièrement soulignées :

- s'agissant du réaménagement du Square Vallier et de la protection contre les nuisances du groupe scolaire du même nom, sur la commune de Grenoble, une convention a été conclue entre AREA et la Ville de Grenoble suite à une délibération du Conseil municipal du 26 mars dernier ; ainsi les riverains, personnels et écoliers du secteur sont garantis d'une réalisation des travaux de protection souhaités en termes de qualité de l'air comme d'isolation phonique notamment ;
- s'agissant du renforcement du verrou Nord par la création d'une voie réservée aux véhicules à occupation multiple (VOM) entre le péage de Voreppe et la bifurcation A48/A480/RN481, AREA va déposer dans les prochains mois un dossier de demande d'expérimentation auprès des ministères ;

- s'agissant de la vitesse qui sera retenue sur les aménagements, le Préfet de l'Isère a informé les partenaires que les résultats de l'étude entreprise à ce propos seront prochainement rendus et permettront d'éclairer sa décision au titre de ses pouvoirs de police ;
- s'agissant enfin de l'adaptation de la trame viaire (réseau de voies de communication) du quartier Navis, sur la commune d'Echirolles, afin de travailler à l'amélioration de sa desserte, le Président de Grenoble-Alpes Métropole a confirmé l'instruction en cours des différentes hypothèses envisageables qui seront présentées prochainement aux partenaires.

Les prochaines étapes sont les suivantes :

- un arrêté de déclaration d'utilité publique pourra être pris dès cet été par le Préfet de l'Isère et interviendra, au plus tard, avant la fin de l'année 2018 ;
- une enquête publique au titre de l'autorisation environnementale débutera en septembre prochain afin de permettre une large participation du public ;
- les travaux débuteront en mars 2019 et se termineront en 2023.

De façon unanime, le comité de pilotage a rappelé la nécessité, préalablement à l'engagement des travaux, de tout mettre en œuvre afin d'assurer l'information adaptée des usagers comme des riverains. Des mesures seront prises pour réduire au maximum l'impact sur les conditions de circulation, préoccupation forte des partenaires du projet.



*Comité de pilotage du projet de réaménagement de l'A480 et de l'échangeur du Rondeau - lundi 23 avril*

**Contact presse :**

Service communication de la Préfecture

Téléphone : 04 76 60 48 07

[communication@isere.pref.gouv.fr](mailto:communication@isere.pref.gouv.fr)



@Préfet38